

Restitution du Projet de territoire 2018-2030

Châtellerault le 3 septembre 2025 - Adopté en 2018 puis actualisé en 2021, le **Projet de territoire 2018-2030** trace la feuille de route de l'agglomération. Relance économique, adaptation au changement climatique, mutation numérique, mobilités, santé, culture... dix grandes priorités structurent cette ambition collective.

Après six années de mise en œuvre, le président **Jean-Pierre Abelin** a souhaité qu'une **évaluation approfondie** soit conduite sur les actions déjà réalisées. Placée sous la responsabilité de **Christian Michaud**, vice-président en charge du Projet de territoire, et coordonnée par **Olivier Mainard**, responsable du service « relations au territoire et partenariats », cette démarche livre aujourd'hui ses conclusions.

La rencontre du 8 septembre sera l'occasion de **mesurer le chemin parcouru et d'ouvrir des perspectives** : comprendre ce qui a changé et ce qui va changer dans l'agglomération, à travers les 45 objectifs opérationnels portés par les 10 politiques prioritaires.

A l'issue de la présentation, vous pourrez échanger avec les élus présents.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr